

LE RÉVEIL SAINT-PIERRAIS

Journal Républicain

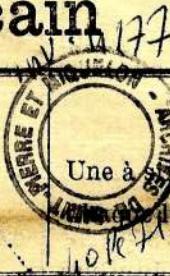
PRIX DE L'ABONNEMENT (*payable d'avance*).
Pour la Colonie.
Un an..... 12 fr. 00. — Six mois..... 7 fr. 00
Union Postale
Un an..... 15 fr. 00. — Six mois..... 8 fr. 00

FERNAND MAZIER

DIRECTEUR

Quai de la Roncière

Saint-Pierre & Miquelon



PRIX DES ANNONCES
Une à deux lignes..... 3 fr. 00
Une ligne au-dessus..... 0 fr. 40

LES RÉCEPTIONS FRANCO-ANGLAISES COLONIALES

Les réceptions franco-anglaises, dont nous avons publié le programme, se sont passées aussi brillamment que possible les vendredi, samedi et dimanche pour se terminer le lundi matin jusqu'au départ, qui s'est opéré au son de la musique et au milieu d'une escorte d'honneur fournie par les compagnies de débarquement de nos navires de guerre.

Ces fêtes ont surtout été rehaussées par la présence des trois navires de guerre de notre station navale qui ont fait tout ce qu'il était possible pour donner le plus d'éclat à la réception du gouverneur de Terre-Neuve, devenu notre hôte amical.

Les diners à l'hôtel du Gouverneur et à bord des navires de guerre ont eu toute la cordialité que l'on pouvait en attendre, malgré le cachet extra-officiel qu'ils devaient conserver.

Les bals à l'hôtel du gouvernement et à bord du Chasselois-Laubat ont attiré beaucoup d'invités grâce à l'amabilité de MM. les officiers de marine qui se sont surpassés pour organiser tant à bord qu'à terre les danses et cotillons que leur suggérait l'entrain qu'ils apportaient à la célébration de la fête.

De son côté, notre Gouverneur s'est dépensé de tous les côtés, veillant à tout et s'intéressant à ce que devenaient ses invités de tous ordres et de tous rangs. En se donnant beaucoup de peine, M. Angoulvant a fait voir qu'il savait recevoir et qu'il ne savait pas se ménerger. Jusqu'aux simples matelots qui, bras dessus bras dessous, faisaient l'entente cordiale par de copieuses libations dont ils se faisaient les échansons à tour de rôle, avec force politesses et démonstrations mimiques. Au moment du départ, quelques-uns, grisés de plaisir, s'embarquaient indifféremment à bord d'embarcations qui n'étaient pas de leur nation.

A la musique qui a vaillamment prêté son concours, on voyait ces mêmes

marins, agrémente de quelques red-jackets, former des rondes et danser entre eux les farandoles les plus échevelées.

Pas une rixe à signaler, un seul point noir qui a certes retenu l'enthousiasme du commerce et de la population, c'est l'ostracisme avec lequel les politiciens de Saint-Jean maintiennent les rigueurs du Bait Bill malgré la conclusion de l'entente cordiale.

Cette situation fâcheuse de deux colonies voisines n'a point empêché le commerce et l'armement de répondre aux invitations de M. Angoulvant, et de se montrer pleins de courtoisie et de déférence même pour le représentant de Sa Majesté Edouard VII.

Comme son illustre Souverain, Son Excellence Mac Gregor a toujours professé beaucoup de sympathie dans les relations qu'il a eues avec les Français. Il faut espérer que, grâce à ces bons sentiments que n'a cessé d'exprimer M. Mac Gregor en toute occasion, nous arriverons non à cette entente cordiale, qui n'est qu'une formule diplomatique, mais à une détente dans les relations tendues qui existent entre Saint-Jean et Saint-Pierre.

C'est à quoi Son Excellence Mac Grégor et M. le gouverneur Angoulvant tendent tous les deux avec les mêmes intentions d'essayer d'atténuer et de tout concilier.

Espérons et souhaitons que leurs efforts soient couronnés de succès et ils auront bien mérité de la Patrie et de leurs administrés.

A son arrivée à Saint-Jean, M. le gouverneur Mac Gregor s'est empressé de remercier son hôte de toutes les marques de sympathie dont il avait été l'objet pendant son séjour à Saint-Pierre, et télégraphiquement il en a témoigné à M. Angoulvant toute sa vive satisfaction.

Il y a tantôt vingt ans qu'il entreprenait avec la vaillante activité de la jeunesse cette série d'études fouillées et fortes dont l'intérêt s'accroissait à mesure qu'elles se déroulaient sous les yeux du lecteur. Son zèle ne s'est jamais ralenti, sa plume n'a pas connu le découragement. Aujourd'hui, dans la pleine maturité de son talent affermi et la possession parfaite de ses dons extraordinaires de narrateur et de psychologue, M. Houssaye a écrit le mot fin au bas du dernier de ces quatre volumes (un sur 1814, trois sur 1815) qui témoignent d'un effort intellectuel soutenu sans défaillance, représentent un ensemble de facultés diverses et exceptionnelles, toutes dirigées vers le même but, et consacrent une maîtrise que ses précédents ouvrages avaient déjà maintes fois attestée.

Chose rare, et qui fait honneur à notre époque en même temps qu'elle met mieux en lumière le mérite consommé de M. Henry Houssaye, ces pages bourrées de faits où la vérité de l'histoire occupe toute la place (car l'auteur n'a jamais entendu sacrifier la sévérité du récit à je ne sais quelles grâces factices qui captent les suffrages du public) ces pages dont le seul ornement est une succession ininterrompue d'événements graves, ont trouvé des lecteurs autant et plus que bien des romans fameux. Qui croirait, par exemple, que 1814, où M. Houssaye a retracé jusqu'en ses moindres détails les phases tour à tour sombres et éclatantes de la « campagne de France » pendant laquelle Napoléon se surpassa en génie, en est aujourd'hui à sa 50^e édition ? C'est pourtant un gros livre de près de six cents pages et l'écrivain s'est peu soucié d'y mettre du décor. De même, pour les deux premiers volumes de 1815, qui sont consacrés à la première restauration des Bourbons, au retour de l'île d'Elbe, aux cent jours, et surtout à cet admirable Waterloo dont le nom se perpétue à travers les âges pour rappeler les suprêmes désastres et le crépuscule sanglant d'un empire sans pareil. Et je tiens enfin à dire que le dernier volume de 1815, qui vient de paraître, est parvenu au bout de quelques semaines à sa 25^e édition. Voilà qui rehausse sin-

1815

M. Henry Houssaye vient d'achever l'œuvre capitale de sa vie d'historien politique et militaire : 1814 et 1815.



gulièrement la conception que se font de l'histoire et de nos historiens nombre de gens du XX^e siècle à qui les lectures de longue haleine semblent un supplice intolérable.

D'où vient donc que l'ouvrage de M. Henry Houssaye rencontre un succès aussi franc, aussi décidé? C'est qu'il déborde de vie, qu'il palpite comme un être vivant, qu'il réveille en nous les émotions intenses qui ont dû secouer nos ancêtres, il y a près d'un siècle, et qu'il s'incorpore en quelque sorte à notre propre existence par le rappel prodigieusement animé de faits inoubliables qui ont pesé sur les destinées de la nation et ont participé à la formation de la France contemporaine. Voilà le secret du triomphe de l'historien auprès des lecteurs d'aujourd'hui. Il n'est pas seulement véridique, notre historien: la force de la vérité l'a conduit à quelque chose de plus que la vérité toute nue. Il a redonné la vie à ce qui existera naguère, à ce qui doit subsister dans le souvenir des générations: il a ressuscité ce qui fut hier pour servir d'enseignement aux hommes de demain.

Qu'on lise, entre tant de belles pages qui retiennent la curiosité attentive et haletante, le passage où M. Henry Houssaye raconte le départ pour Sainte-Hélène de Napoléon définitivement vaincu, et malgré la simplicité du récit, on ne pourra se défendre d'une émotion profonde qui vous saisit aux entrailles comme tout ce qui est vraiment humain. « A quatre heures après-midi, Napoléon quitta l'hôtel de la préfecture. Les voitures de sa suite furent saluées dans les rues et sur la place Colbert par les cris et les vivats de la foule qui le croyait présent. Il était sorti par le jardin, voulant éviter les acclamations. Il rejoignit les voitures sur la route de la Rochelle, où elles filèrent jusqu'à l'embranchement du chemin de Fouras. A Fouras, les canots du port de Rochefort et des deux frégates attendaient dans l'anse de la Coue. L'embarquement se fit « à dos d'hommes », car il n'y avait pas assez d'eau pour que les chaloupes pussent accoster le rivage. Cette scène avait attiré toute la population de Fouras, pêcheurs et vieux marins. Ils personnifiaient en Napoléon la guerre contre l'Anglais, ennemi séculaire, tyran de la mer. « Nous pleurions comme des filles », contaient plus tard l'un d'entre eux. Quand, sur le canot où Napoléon avait pris place, les avirons s'abaissèrent, un grand cri désespéré de: Vive l'Empereur! couvrit le mugissement des vagues, s'éleva soudain de cette foule que jusqu'alors la stupeur et l'émotion avaient rendue muette. »

Tel est, dans sa simplicité voulue, l'art admirable avec lequel M. Houssaye a composé cette histoire de 1814 et 1815, deux années tragiques entre toutes dans les annales de notre nation. Et l'éminent écrivain n'a pas eu tort de conclure, à la fin de ses pages pleines de vie, par cette réconfortante constata-

tion: « Quand un pays résiste-tant de fois à de pareilles catastrophes, quand il triomphe de pareilles crises, c'est qu'il a une vitalité miraculeuse et d'inconnus réserves de force et d'énergie. La raison commande de n'en jamais désespérer. Comment mettre en doute les destinées d'un peuple qui depuis dix siècles est allé de résurrection en résurrection? C'est la pensée qui m'a soutenu et fortifié en racontant ces événements. J'y ai pris une foi plus robuste et plus ardente dans la fortune de la France. » Celui qui a écrit ces lignes n'est pas seulement un grand historien, c'est encore et surtout un bon Français.

EUGÈNE GRELÉ

La «Vigie» et M. Lebuf

De Saint-Jean de Terre Neuve, (que dit être.) M. Lebuf adresse une lettre à Monsieur le délégué pour le charger de faire supprimer entièrement les droits de port afin d'améliorer la situation commerciale de nos îles.

Le chronomètre économique de M. Lebuf est certes bien en retard, il n'aura pas la primeur de sa découverte.

Il y a bientôt un an que nous avons, dans le même but, préconisé l'idée de Saint-Pierre **Port franc**; que des conférences ont été faites sur ce sujet à Saint-Malo, et que le Comité consultatif du commerce extérieur de France, siégeant à Paris, a travaillé dans le même sens.

M. Lebuf, que nous croyions un homme bien renseigné, ignorera-t-il toutes ces tentatives et tous ces efforts tentés en dehors de lui, c'est vrai, mais qui n'en existent pas moins.

Où M. Lebuf nous semble bien peu logique avec ses intentions de relever le commerce en attirant les navires français et étrangers à fréquenter notre port, c'est quand, à la suite d'un compromis passé avec le slip Lefèvre & C°, il prétend imposer un tarif différentiel en grévant ceux qui ne sont pas, ou qui ne sont plus actionnaires de slip: c'est à dire que ces derniers ne paieraient le droit de halage que sur la jauge nette et les autres sur la jauge brute.

Ce petit compromis, qui n'a l'air de rien, est assez machiavélique pour tourner à sa confusion,

D'abord, M. Lebuf et son co-contractant devraient savoir qu'il existe une décision du Conseil d'Etat qui a débouté M. Lebuf d'avoir la prétention de faire payer les droits de halage sur la jauge brute.

Que la société du Patent slip favorise ses actionnaires comme elle le voudra c'est son droit incontestable, mais pas en grévant les autres armateurs et à

leur détriment à l'encontre d'une décision du Conseil d'Etat.

Il y a autre chose que les concessionnaires des slips ne devraient pas oublier, c'est qu'on leur a permis d'aliéner une partie du domaine maritime et que de là découle un privilège qui a ses obligations contractuelles.

LA VIGIE DÉMÉNAGE!

Dans un avis inséré à la fin de sa quatrième page, la Vigie annonce qu'elle déménage; dans un entrefilet elle nous parle également de Charenton, simple coïncidence de rapprochement qui nous indiquerait à quelle sorte de déménagement on procède.

A lire son dernier numéro, elle n'avait pas besoin de se mettre en tant de frais de publicité pour nous faire connaître son état d'esprit: chaque ligne porte en effet l'empreinte d'un déménagement général.

Véritable bouillabaise à n'y rien comprendre quand bien même on serait savetier ou financier, ce qui est synonyme au point de vue littéraire.

Certes, M. Doumergue a eu du mérite de pouvoir digérer cette lourde macédoine que lui a servie notre délégué.

Après avoir lu la Vigie, nous comprenons maintenant le retard apporté dans sa publication: M. Légassee fait en sorte et a bien fait de la faire paraître après le départ des navires de guerre.

Quelle bonne aubaine si ces mesieurs officiers de marine avaient donc pu, avant leur départ, savourer cette délicieuse trituration ou divagation; il est certain que l'amour propre de l'écrivain aurait encore été mis à une rude épreuve. Ils sont si moqueurs et si spirituels ces officiers de marine, quand ils vous font vivement sentir que la quantité pour eux ne peut jamais remplacer la qualité d'un met select et fin au savouré.

Quelle turpitude de s'entendre dire de ces aménités, quand on a tant de prétention à la perfection du bien dire et du bien faire.

A quoi bon venir nous narrer sa 1^{re}, sa 2^{me} et même sa 3^{me} affaire?... Cela peut avoir quelque attrait pour ceux qui ne savent pas ce qui s'est passé, qui ne sont pas à même de contrôler la véracité de la narration intéressée du héros de tous ces faits divers.

Cette scandaleuse affaire Jolivet, qui ne la connaît dans ses plus petits détails? mais certes à un autre point de que M. Légassee qui se figure peut-être que l'on en ignore les dessous, parce que Jolivet est à la Nouvelle-Orléans en train de ronger un os de consolation à tous ses déboires, d'homme intelligent mais roué.

EXTRATS DE LA VIE DES SAINTS

par Grégoire de Tours

Saint-Pankrophe

Saint-Pankrophe avait la manie d'avoir constamment dans les mains une petite croix en paille de maïs.

Naquit de parents pauvres, mais honnêtes, en 787, à Kouplachick, petit village de l'île de Candie.

Inintelligent, paresseux, mais orgueilleux, fit le désespoir de ses parents dès sa plus tendre enfance.

A cinq ans, fut envoyé mendier et prit goût au métier. A six ans, faisait, du surplus, une cagnotte pour ses vieux jours. Donc pas si bête que ça. A 20 ans, prenait si bien son monde, que vieilles bigotes et vieilles Marie-Magdeleine en réforme vidaient leurs bourses dans son escarcelle. D'où jalouse de ses frères.

Le roi de Candie faisant des levées de troupes, Pankrophe fut peur et fila pour la Grèce où il se fit moine dans un couvent de Tapettiens, célèbres mendiants de l'époque. Y montra ce dont il était capable. En moins de 10 ans, récolta plus de cinq cent mille livres tournois dont il ne donna que le quart à ses compagnons qui n'y virent que du bleu. Reconnaissants, ses frères trouvés le firent nommer cardinal-archevêque de Kakabah, capitale de la Péromanie.

Contrairement aux prélates de l'époque qui pratiquaient les maximes de douceur, d'humilité et de pauvreté, il administra son diocèse en tyran, tapa à outrance la bourse de ses clients et afficha un orgueil et un faste de marchand de cochons retiré des affaires. Alla si loin que ses ouailles le prirent en exécration et le firent déposer par le pape, un Innocent à numéro quelconque qui, rapace, confisqua à son profit les biens du mitré déchu.

Privé d'autorité, de richesses et d'honneurs, frappé ainsi dans ce qu'il avait de plus cher, se réfugia dans une hutte de pêcheur où, désolé de n'avoir plus personne à taper, mourut à l'âge de 40 ans, en odeur de sainteté, nuni des sacrements de l'Eglise qu'il s'administra lui-même.

C'est pourquoi ses moines, devenus riches, le firent, moyennant finances, canoniser par le pape Barbapou, le même qui fut plus tard raccourci pour avoir tenté de séduire Sainte Etelbuch afin de s'emparer de sa fortune.

à suivre

QUARANTE LÂCHES

M. Légasse s'en prend cette fois à toute une collectivité de personnalités adverses, qualifiées par lui de l'épithète

de lâches, parceque ces prétendus quarante mortels n'ont pas le courage de signer leurs articles.

Pourquoi pour si peu se mettre martel en tête: si ces quarante mortels ont la manie contraire à celle de M. Louis Légasse de ne pas vouloir faire trop de bruit autour de leurs noms: c'est chose bien permise à eux.

Au contraire, M. Légasse, que la modestie étoffe sans doute, ne parle que de lui, au point d'en fatiguer ses lecteurs: c'est moi par ci, moi par là, et toujours moi par un bout ou par l'autre, au point encore que lui-même a pris le pseudonyme, le personnifiant on ne peut mieux, du personnage Cémoi, lequel personnage vous rase durant quatre colonnes et demie d'un remplissage qu'il appelle ma 1^{re} affaire, ma 2^{me} affaire, ma 3^{me} affaire; ce qui donne l'idée d'un homme qui a bien souvent ses affaires en tête, quand ce n'est pas sa fièvre à 40 degrés: d'où malaise général, on l'aurait à moins.

Et cet anonymat que M. Légasse flétrit avec tant d'indignation, c'est encore de la blague, puisqu'il s'en prend à M. Mazier au sujet de ses qui et de ses que; réellement ce n'est pas sérieux de faire tant de tapage sur ce crime de l'anonymat qui n'existe pas plus pour M. Légasse que pour personne.

Quel secret de Polichinelle, si on reconnaît son homme au qui ou que des gens.

Par ailleurs, dans la partie adverse, avec cela que le nom ou le pseudonyme couvre toujours la prose du monsieur qui en est soi-disant l'auteur et le signataire; il y a de ces tournures de phrase qui n'ont jamais pu sortir de certains encriers, où l'encre est fièvreuse ou enfiellée; tels les G. M.—les A. F.—les M. F.—les F. J. et autres initiales mises au bas de notes où l'étrangeté le dispute à l'invisibilité.

De ces quarante lâches, M. Légasse serait bien fier de faire son état-major, plutôt que de s'entourer d'un tas de rastaquouères mis à l'index et que lui, pour faire le grand homme, prend sous sa protection pour en faire des casseroles que ses propres amis suspectent en les voyant d'un mauvais œil quand même.

LE SAVETIER ET LE FINANCIER

Soyez sans crainte, amis lecteurs, ce n'est pas de la fable fameuse de La Fontaine que nous allons vous parler, mais tout simplement de la prose de MM. Légasse, Cémoi, G. M., F. J. et consorts, rédacteurs à la Vigie, tous littérateurs de marque, possédant à fond leur langue, et munis de leurs diplômes depuis le certificat d'études jusqu'à la

peau d'âne du bachelier ès-lettres (exclusivement bien entendu).

A tout seigneur tout honneur; ne parlons pour aujourd'hui que du chef de la maison L. L. alias L. Légasse ou Cémoi. Prenons deux phrases au hasard dans son journal et citons textuellement.

1^{re} Citation.—A propos de la mort d'un certain député obscur et inconnu il écrit la phrase suivante qui prouve la mentalité de l'homme: « Monsieur Harriague était un homme très indépendant (plusieurs fois millionnaire. . . .) »

2^{me} Citation.—M. Légasse Louis qui se dit diplomate publie dans le supplément de sa dernière « Vigie » un article sur l'entente avec « Terre-Neuve » ou nous lisons entre autres cette phrase très française « laquelle des deux, en attendant le retrait du « Bait act » y perdra-t-elle le plus? »

Si Mazier écrit comme un savetier, Légasse écrit en financier (ne lisez pas finassier).

Mais à propos que vient faire le nom de Mazier dans le débat, puisque le « Réveil » a une rédaction anonyme dirigée par 30 ou 40 lâches?

Répondez donc brave Vigie!

Un lâche anonyme

Au maître Chaudron

Pour le moment tout au moins, tout est au style massif dans les conceptions légassières, tout et y compris l'église élevée sans soubassement (on devrait dire abaissee puisqu'elle perd de sa hauteur) et ayant une porte de prison pour entrée principale, ce qui n'est pas engageant pour les néophytes.

Toutes ces petites ou grandes défécuosités par rapport à l'art archi-pur, il faudrait les considérer comme autant de perfections sorties d'un enfantement génial mais quoique cela laborieux, sans quoi on s'expose à être traité de poêle qui se moque du **chaudron**.

Puisque M. Légasse a jeté son dévolu sur une marmite et qu'il a fait choix du **chaudron**, marche pour le **chaudron**, il ne faut pas le contrarier par ses temps de fièvre chaude.

Le **chaudron** est en effet plus reluisant et plus retentissant quand de sa voix grave il détonne au milieu de ses casseroles attendries et soumises qui forment avec ses autres marmites sa batterie de cuisine. Cela rentre dans les goûts extra-tapageurs de M. Légasse de se réserver en qualité de chaudron le recrutement des plus excellentes casseroles.

A M. LÉGASSE ÉMULE de son élève Poirier-Bottreau

Comme Poirier-Bottreau, d'heureuse mémoire, M. Légasse, en fait d'arguments, ne connaît que les injures : fou et lâche sont de ses amérités les plus modérées.

Et vraiment à quoi lui sert d'inventiver si grossièrement ses adversaires ? Croit-il véritablement, dans sa fatuité, que par ses dires il va faire passer ses adversaires ou pour fous ou pour lâches ?

Son pouvoir, nous le lui avons dit, il y a longtemps, est plus borné que son ambition, qui, elle, est sans limites et sans bornes jusqu'au jour où la fatalité s'en mêlera.

Et nous comprenons qu'il se dispense de formuler des commentaires sur certains souvenirs, car ils pourraient, et pour cause, lui être désagréables et désopilants pour le public.

NOUVELLE DIPLOMATIE

« Notre délégué, dit le supplément de la Vigie, fit parvenir à M. le gouverneur Mac Grégor un pli du sous-secrétaire d'Etat anglais pour Son Excellence le chef de la colonie terre-neuvienne.

« Bien avant le déjeuner, M. Légasse se rendit au gouvernement, bien qu'en-core fatigué et très grippé, pour s'entretenir avec S. E. Mac Gregor au sujet des affaires intéressant les deux colonies. Entretien très cordial, plein de franchise et de loyauté interrompu par le déjeuner et qui fut repris après le départ des convives et ne dura pas moins d'une heure. »

Voilà la modestie dont se pâme celui qui s'appelle Louis Légasse, auprès duquel les diplomates comme Delcassé, Hanotaux et Rouvier ne sont que de la petite bière.

Quel grotesque et quelle morgue pour arriver à quoi ? A se prévaloir d'une simple lettre de recommandation que l'on a mendiée.

LA LUTTE CONTRE L'ALCOOLISME

L'affiche suivante vient d'être placardée sur les murs de Paris.

Une dictée

Voici le texte de la dictée donnée aux examens du certificat d'études primaires, le 22 Juin 1905, à 10,000 jeunes filles environ du département de la Seine.

L'alcool

« L'alcool est certainement un menteur et un faussaire. Il prétend fortifier l'homme et il l'affaiblit ; il prétend le réchauffer et il le refroidit ; il prétend le réjouir et il le désespère ; il prend le nom d'eau-de-vie et il donne la mort.

L'alcool est un voleur infâme qui vide les poches de l'ouvrier. Il ruine aussi l'Etat en lui imposant la construction de nouveaux hôpitaux, de nouveaux asiles d'aliénés, de nouvelles prisons. Il coûte à la France plus d'un milliard par an.

L'alcool est un criminel avéré. Il n'est pas de jour où ce meurtrier n'empoisonne des enfants, n'estropie des femmes, ne terrasse les hommes les plus forts et n'assomme les vieillards par l'apoplexie, sans compter les coups et les blessures qu'il occasionne sans cesse.

L'alcool prépare ainsi la banqueroute matérielle et morale de la Patrie, en épuisant son sang généreux et ses réserves vitales. »

Ce texte est emprunté, pour la plus grande part, à un placard anti-alcoolique intitulé : *J'accuse*.

ANNONCES & AVIS

A VENDRE

A l'habitation de M. J. Prenveille Avec grande réduction de prix

Hameçons.—Avançons.—Moufles.—Un sac de guano.—Deux maillons de chaîne neuve.—Chaines et ancre d'affourche.—Feuillard en bois.—Clous à boucaut.—Bouteilles.—Ocre rouge.—Vinai-gre.—Coaltar.—Fûts vides.—Sel de coussin et autres articles.

Deux Actions du Slip Lefèvre

S'adresser à M. J. DUPONT

A VENDRE ou A LOUER

Une MAISON à étage, cave et grenier, ayant cour et jardin, eau de source dans la cave, sise au coin des rues du Barachois et Boursaint.

S'adresser à M. René Collet.

A VENDRE

Comestibles divers.—Vins en bouteilles.—Parfumerie.—Articles de pharmacie.—Livres de médecine.—Ustensiles de cuisine, linge de corps, de chambre à coucher, de table et de toilette.—Une machine à coudre etc. etc.

Ustensiles, linge et livres sont neufs.

S'adresser à M. Th. CLÉMENT
ROUTE DE GUEYDON

A VENDRE

UN TOMBEREAU EN BON ÉTAT

et

UNE PAIRE DE ROUES FRANÇAISES

S'adresser au bureau du Journal

AVIS DE DÉPART

Le navire

HIPPOLYTE

Capitaine HILY

Partira directement pour Saint-Malo du 1^{er} au 5 octobre, prendra fret et passagers.

S'adresser à l'habitation Lemoine, à l'Ile aux Chiens.

Le Gérant, Fernand Mazier.

St-Pierre Miquelon. — Imp. du Réveil.